fédération des services publics



ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES FONCTION PUBLIQUE



AGENT-ES D'ACCUEIL

Stop au manque de reconnaissance professionnelle, stop à la dégradation de nos conditions de travail!

our nous, agent.es de la Fonction publique de toutes catégories et filières confondues, les fonctions premières, inhérentes à nos missions, sont d'accueillir toutes les personnes de manière égale, sans discrimination et de la meilleure manière qui soit.

Pourtant, depuis plusieurs années, les agent.es des collectivités territoriales, notamment de l'accueil, connaissent de nombreuses attaques et réorganisations liées aux politiques de destruction de nos services publics qui ne nous permettent plus d'assurer comme il se doit cette fonction d'accueil des usager.ères.

Nous, agent.es d'accueil, quel que soit notre service, dans les collèges, lycées, mairies, bibliothèques, musées, services sociaux, PMI, parcs et jardins, piscines etc., sommes souvent les premières personnes que rencontre un.e usager.ère lorsqu'il franchit le seuil d'un bâtiment public.

Les agent.es d'accueil donnent cette

première impression des services des collectivités territoriales à nos concitoyen.nes. Pourtant, ils apparaissent souvent comme la « dernière roue du carrosse », en termes de considération ou d'attention aux yeux des employeurs ou de tout un chacun : déconsidération, salaires toujours trop bas, aucune reconnaissance de la pénibilité, usure physique et psychologique par les tensions au travail, surexposition aux risques d'agressions tant physiques que verbales.

Sans perspective d'évolution de carrière, trop souvent à temps partiel non choisi, ils.elles subissent la crise de plein fouet et doivent faire face à des difficultés de plus en plus importantes pour s'en sortir financièrement tous les mois...

Il y a urgence à considérer l'accueil et ses agent.es comme la pierre angulaire de la qualité de service.



VOTEZ CGT! LE 8 DÉCEMBRE 2022

Ensemble, avec la CGT, du 1^{er} au 8 décembre 2022, gagnons sur nos revendications :

- Pour une véritable reconnaissance professionnelle de haut niveau et la prise en compte de la pénibilité de nos missions : baisse du temps de travail à 32 heures hebdomadaires et reconnaissance des sujétions particulières ;
- Pour l'amélioration de nos conditions de travail et la reconnaissance de nos qualifications;
- Pour la revalorisation des grilles indiciaires, le dégel et le rattrapage immédiat de la valeur du point d'indice d'au moins 10% et l'extension immédiate du CTI de 189 euros à tou.tes les agent.es d'accueil dans les services sociaux et médico-sociaux ;
- Pour faire valoir nos droits à la formation professionnelle;
- Pour des accueils physiques de qualité dans tous les services publics ;
- Pour l'abrogation de la loi de transformation de la fonction publique ;
- Pour une stricte égalité de salaire entre les hommes et les femmes.

Les élections professionnelles de décembre 2022 et la mobilisation massive des agent-es porteront ces revendications.

Nous, agent.es d'accueil, avec la CGT nous ne lâcherons rien!

Voter CGT le 8 décembre, c'est élire des représentant.es CGT dans les CST, CAP, CCP qui nous défendront au quotidien sur le terrain! Votre voix compte : voter CGT, c'est revendiquer, lutter et gagner!

"

L'agent.e d'accueil est la carte de visite de la collectivité. Il.elle est la première personne que l'usager.ère voit en entrant dans la structure. Alors que nos conditions de travail et de relation avec le public se sont fortement dégradées, nous devons répondre aux besoins des usager·ères, rester souriant·es, à l'écoute en toute circonstance et faire face au manque de moyens. Pour la défense de nos droits, pour plus de moyens, pour nos conditions de travail et pour promouvoir un accueil de qualité, le 8 décembre je voterai CGT. »

Christelle, agente au Conseil départemental du Nord



JE VOTE CGT, JE ME SYNDIQUE À LA CGT

Nom :	.Prénom :
Adresse :	
•••••	•••••
Code postal :Ville :	
Tél :	
Courriel:	

À remettre à un·e syndiqué·e CGT ou à renvoyer au syndicat (voir le tampon ci-contre)

Tampon du syndicat

Connaissez vos droits lisez notre guide «Droits des agents» en scannant le QR code

